



## | Séjour

Le **séjour** désigne la durée pendant laquelle un **touriste** habite une **destination** touristique. Selon l'INSEE, les **voyages** se décomposent en « séjours », définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en un **lieu** fixe, et la durée des séjours est comptabilisée en nuitées. Les courts séjours d'agrément correspondent généralement à deux ou trois nuitées, quand les séjours dans une destination lointaine peuvent durer plusieurs semaines.

(ST), janvier 2011.

---

### | *Pour compléter*

- Victor Piganiol et Vincent Aulnay, « **La France d'AirBnB** », Carte à la une de *Géoconfluences*, mai 2021.